



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

DOMMAGES DE GUERRE ET RECONSTRUCTION

(Crédit national, 1921-1993)

Répertoire numérique détaillé

établi par Jean HARDOUIN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Première Guerre mondiale.....	11
Seconde Guerre mondiale.....	18
Guerre d'Indochine.....	35

Référence

B-0081934/1 - B-0082070/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Dommages de guerre et reconstruction.

Dates extrêmes

1921-1993

Noms des principaux producteurs

Crédit national

Importance matérielle

107 boîtes et 31 registres, soit 13,70 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 26 décembre 2019.

Historique du producteur

Le Crédit national est un établissement bancaire français de droit privé créé à la fin de la Première Guerre mondiale. Dès l'origine, il est lié par la convention du 7 et du 9 octobre 1919 avec la direction chargée du Trésor, pour le compte de laquelle il effectue le paiement des indemnités prévues dans le cadre des réparations liées aux dommages occasionnés par la guerre.

Après la Seconde Guerre mondiale, par la loi du 28 octobre 1946, l'État met en place des procédures de gestion des réparations des dommages de guerre pour ce conflit. Une partie de ces procédures est gérée par la direction de la dette publique. Les autres sont confiées par l'État à la Caisse autonome de reconstruction (CAREC), établissement public instauré par la loi n°48-465 du 21 mars 1948, et dont le fonctionnement est assuré par le Crédit national, déjà gestionnaire des réparations des dommages de la guerre 1914-1918.

En 1947, la loi de 1946 sur les dommages de guerre a été adaptée par le décret n° 47-1896 du 27 septembre 1947 et modifié par le décret n° 57-1414 du 30 décembre 1957 pour

prendre en compte les réparations au titre de la guerre d'Indochine. Le recours concernant cette guerre était possible jusqu'au 1^{er} août 1964.

1914-1918

La création du « Crédit national pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre » s'inscrit dans un double contexte politique. Celui, premièrement, du développement par les parlementaires français depuis le 19^{ème} siècle de l'intervention de l'État dans l'économie et en particulier dans le secteur du crédit aux petites et moyennes entreprises, notamment industrielles. Par les immenses ravages qu'elle occasionne, la Première Guerre mondiale vient renforcer dans un deuxième temps ce mouvement de développement du secteur financier par l'État, dont l'objectif est de faire face à de nouveaux besoins publics comme privés, notamment l'accès au crédit bancaire. Concernant ce conflit, les procédures de dommages sont encadrées par la loi du 17 avril 1919, texte majeur qui vient instituer le principe nouveau en droit français des « dommages de guerre », admis en décembre 1914 par le législateur. Contrairement au conflit de 1870-1871, le droit à réparation est alors ouvert.

La loi du 10 octobre 1919 approuvant la création du Crédit national prévoit un fort contrôle de l'État qui se manifeste par la nomination par le Président de la République de son Directeur général et de ses deux directeurs, par la vérification de la gestion et des services de l'organisme par l'Inspection générale des finances ainsi que par un partage des bénéfices réalisés. Ses statuts sont par ailleurs approuvés par décret en Conseil d'État ainsi que chacune des modifications de ses missions. Le Crédit national vient alors remplacer les crédits de l'État érodés par quatre années de création de dettes et se voit tout d'abord confier des tâches d'intérêt général, de manière à éviter la concurrence directe avec les banques. L'émergence du Crédit national est ainsi concomitante de la réorganisation des Banques populaires en 1917, du lancement des chèques postaux en 1918, ou encore de la création de la Caisse nationale de Crédit agricole et de la Banque Nationale Française pour le Commerce extérieur (BNFCE) en 1920. Si les grands établissements financiers français ont d'abord craint l'émergence d'un rival, le Crédit national bénéficie peu à peu du soutien de la finance parisienne et provinciale mais surtout de celui des entreprises. Le Crédit national, société anonyme, émet des titres garantis par l'État et assure pour le compte de celui-ci le paiement des indemnités.

La loi du 17 avril 1919 prévoit que le règlement des dommages soit effectué par des versements en espèces pour la reconstruction des propriétés bâties. À partir de 1924, pour les autres dépenses moins prioritaires, les modalités de remboursement sont diversifiées : obligations de la Défense nationale, délivrance d'annuités de 15 à 30 ans. Le Trésor avance directement les fonds au Crédit national pour financer des réparations réparties sur les treize départements du Nord, de l'Est et de l'Alsace-Lorraine. À la Libération, les opérations d'indemnisation pour 1914-1918 prennent fin et le quitus comptable est donné.

L'article 135 de la loi n° 45-195 du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (services civils) pour l'exercice 1946 indique : « sous réserve des articles 136 à 139 ci-après, la loi du 17 avril 1919 sur la réparation des dommages de la guerre 1914-1918 et les textes subséquents cesseront d'être applicables dans un délai de 6 mois à dater de la promulgation de la présente loi ». L'article 136 prévoit que les créances encore en cours seront frappées de déchéance au 1^{er} juin 1946, à l'exception des indemnités payables par annuités et celles ayant fait l'objet d'une décision exceptionnelle de remploi.

L'article 45 de la loi n° 51-650 du 24 mai 1951 relative au développement des dépenses d'investissement pour l'année 1951 (Réparation des dommages de guerre et construction) autorise le ministre des finances « à conclure toutes conventions utiles avec le Crédit national [...], en vue de déterminer les opérations exécutées par cette société dans le cadre de la convention du 9 octobre 1919, et en particulier de son article 4, au titre desquelles sera dérogée sa responsabilité tant vis-à-vis des ayants-droit que vis-à-vis de l'État ».

En application de l'article 45, l'État dégage, par une convention du 19 novembre 1951, la responsabilité du Crédit national pour les opérations exécutées pour son compte avant le 1^{er} janvier 1946 en règlement d'indemnités de dommages de la guerre 1914-1918. Sont provisoirement exclus du quitus les dossiers dont le règlement se fait par annuités trentenaires et les pièces concernant des procédures encore en cours ou des contentieux non clos.

La convention du 19 novembre 1951 autorise par ailleurs le Crédit national à éliminer les archives administratives, comptables et contentieuses liées aux opérations dont l'État lui a donné quitus. Cette élimination est réalisée en 1953.

Progressivement, les missions du Crédit national évoluent. Dès 1925, la fonction de prêt devient peu à peu autonome de la fonction d'indemnisation. L'organisme se constitue des réserves et élabore une stratégie de basculement vers des placements financiers, non pas dans le but de se verser des dividendes mais dans l'objectif affirmé de sécuriser l'institution dans un contexte de turbulence économique et monétaire. Concernant les prêts, notamment ceux qui ne bénéficient pas de la garantie de titres publics, la prudence reste de mise. Dès 1927, le Crédit national se fait l'intermédiaire de l'État pour de grands projets d'infrastructures destinés aux colonies, ce qui aboutit en 1935 à la création du Crédit colonial.

Cependant, à partir de 1928, le Crédit national commence à consentir de plus en plus de prêts sans rapports avec les dommages de guerre, une activité qui se développe de façon plus nette à partir de 1945, mais qui se trouve suspendue entre 1939 et 1944. Dans les années 1930, l'institution para-publique s'ouvre à une nouvelle clientèle issue des grandes entreprises. Le financement privé du Crédit national prend alors la forme de la mobilisation des crédits à moyen terme. Ce système, associant également des prêts à long terme, lui permet d'accéder progressivement au marché des grandes entreprises. Fort de son positionnement au carrefour des concours du Trésor pour les prêts à long terme et des concours bancaires aux entreprises, le Crédit national acquiert une expertise en finances d'entreprises, reconnue notamment grâce au souci que celui-ci accorde à l'appréciation précise du risque. Il est en effet le premier établissement à faire appliquer des scénarios d'évolutions à moyen terme des flux financiers dans l'entreprise, de manière à en prévoir l'équilibre d'exploitation et la solidité financière.

Le Crédit national propose l'escompte des bons remis par des gouvernements étrangers pour financer les exportations garanties par le gouvernement français (loi du 10 juillet 1928), des avances aux anciens tributaires de produits finis (loi du 14 avril 1932) et également des prêts sur annuités de l'État et annuités de prestation en nature remis par le Ministère de la Guerre aux entreprises travaillant pour la Défense nationale (lois du 31 mai 1933 et du 25 décembre 1934). Ces activités permettent le développement des prêts à moyen terme et la mise en place de nouvelles formules de financement. Mais le déclenchement d'un nouveau conflit entre la France et l'Allemagne à l'automne 1939 vient vite contraindre le Crédit national à se recentrer sur ses missions de service public, notamment celles ayant trait aux dommages de guerre.

1939-1945

L'indemnisation des dommages résultant de la Seconde Guerre mondiale a été assurée par l'État sur le fondement du principe de solidarité nationale, comme souligné par l'article 1 de la loi du 28 octobre 1946. Toutefois, la situation du Crédit national diffère de celle du précédent conflit. La guerre de 1939-1945 a eu en effet pour conséquence immédiate de renforcer les missions de service public du Crédit national au détriment de celles, plus privées, de prêteur. Celui-ci peut utiliser les fonds du Trésor - qui remplace en 1940 la direction du Mouvement général des fonds - pour faire des avances aux entreprises intéressant la Défense nationale (décret-loi du 27 octobre 1939), aux entreprises concernées par la reprise de l'activité (loi du 3 novembre 1940) et pour la première fois, à l'industrie cinématographique (19 mai 1941). Les opérations d'indemnisations des dommages de guerre

ont donc repris dès le 6 mai 1941 et, au mois de juin, l'organisme est également doté de la capacité à garantir les crédits à moyen termes accordés par d'autres établissements bancaires. Cette situation va instaurer une solidarité de fait entre les organismes de financement comme la Banque de France ou la Caisse des dépôts et consignations et vient placer le Crédit national au cœur des rouages stratégiques pour le système bancaire français.

La loi du 5 août 1940 autorise par son article 1 la prise en charge par l'État d'une partie des frais de réparation des immeubles qui ont subi du fait des hostilités des dommages limités et dont la remise en état peut être effectuée rapidement. Son article 4 autorise le ministre des Finances à conclure avec le Crédit national tous accords utiles en vue de centraliser les opérations financières résultant de l'application de la loi.

Une loi du 3 mars 1941 autorise le ministre des finances à conclure avec le Crédit national toute convention concernant la réparation d'immeubles en application de la loi du 5 août 1940. Cette convention est signée le 6 mai 1941, et prévoit que le Crédit national aura l'exécution des paiements « en vertu des lois présentes ou à venir au titre de la réparation des dommages causés par la dernière guerre ».

La libération du territoire marque ici un tournant, puisque l'État intervient massivement dans l'économie. Le Crédit national est alors utilisé comme un instrument d'orientation des politiques publiques du pays. Son directeur général Wilfrid Baumgartner adapte les deux principales missions de l'organisme aux évolutions politiques et économiques de son temps. Inséparable de la planification économique de l'après-guerre, des grands programmes d'investissements lancés sous l'égide du Fonds de modernisation et d'équipement (FME) puis du Fonds de développement économique et social (FDES), le Crédit national place son expertise au service de diverses missions de l'État français. Se situant entre le Commissariat général au plan et le Trésor, il travaille avec la Caisse des Dépôts et Consignation et la nouvelle Banque de France (1945) et reste au contact du secteur privé, combinant les caractères d'un établissement de place et les contraintes d'une société privée jusqu'au milieu des années soixante. Le Crédit national participe pleinement à la reconstruction du pays, à la planification d'après-guerre indissociable de son relèvement économique. Il est le canal principal de la distribution de l'aide fournie par les États-Unis dans le cadre du plan Marshall et joue ensuite un rôle dans la construction européenne.

Le socle de la législation sur les procédures de gestion des réparations des dommages de guerre pour la période 1939-1945 est la loi du 28 octobre 1946, qui a fait l'objet des conventions du 2 mai 1949 et du 20 mai 1955. En 1947, la loi de 1946 sur les dommages de guerre a été adaptée par le décret n° 47-1896 du 27 septembre 1947 et modifié par le décret n° 57-1414 du 30 décembre 1957 pour prendre en compte les réparations au titre de la guerre d'Indochine. Le recours concernant cette guerre était possible jusqu'au 1^{er} août 1964.

Pour la Seconde Guerre mondiale, les dommages de guerre doivent être déclarés avant le 1^{er} janvier 1947 ; le délai de forclusion est ensuite repoussé au 5 juillet 1952. Le droit à l'indemnité n'est attribué qu'au sinistré qui reconstitue effectivement son bien. Le calcul de l'indemnité est opéré à partir du coût de reconstitution des biens détruits tels qu'ils se présentaient au moment du sinistre.

Si les indemnités d'éviction et les dommages sur les bois, forêts et vignes sont gérés par direction de la dette publique (émission de titres à 4,75 %), l'exécution de l'ensemble des autres dépenses incombant à l'État en vertu de la législation sur les dommages de guerre est confiée à la Caisse autonome de reconstruction (CAREC), qui bénéficie d'un statut d'établissement public instauré à cet effet par la loi n° 48-465 du 21 mars 1948, et dont le fonctionnement est assuré par le Crédit national.

Les règlements se font sous des formes très diverses : versements en espèces, règlements par chèques et virements, par bons de caisse sur les comptes du Trésor, par titres qui portent intérêt, etc. La CAREC est autorisée à émettre des titres par les lois n° 48-

1973 du 31 décembre 1948, n° 49-333 du 12 mars 1949 et n° 50-135 du 31 janvier 1950. Les titres qu'elle émet sont de deux types :

1) des titres à 3, 6 ou 9 ans au taux de 4 %, indemnisant les reconstructions d'immeubles ou de biens d'usage professionnel (lois n° 48-1973 du 31 décembre 1948 et n° 50-135 du 31 janvier 1950). Appelés « titres 49-50 », ils sont mobilisables, c'est-à-dire remboursables par anticipation.

2) des titres d'indemnisation des biens meubles ou d'usage courant, établis par le décret n° 53-717 du 9 août 1953. Dits « titres M », ces titres nominatifs sont à 10 ans, au taux de 2 %, remboursables par dixièmes de capital.

Les modalités de gestion sont définies par les conventions du 2 mai 1949 (pour les titres 49-50) et du 20 mai 1955 (pour les titres M). Elles sont si complexes et le volume des demandes si considérable que le Crédit national est obligé de mettre en place une organisation spécifique, distincte de ses autres activités.

L'intervention du Crédit national comme payeur des dommages de guerre est régie par quelques règles simples : l'examen et la liquidation des dossiers des sinistrés sont exclusivement du ressort de l'administration d'État ; après décision favorable, le Crédit national ouvre un compte au nom du sinistré (individu ou société) dans ses livres ; l'administration, en fonction des justificatifs de dépenses de reconstruction ou de reconstitution produits par le sinistré, indique alors au Crédit national de créditer le compte qu'il a ouvert au nom de ce dernier.

La procédure commence toujours par une réquisition (« le Crédit national est requis de payer »), qui est le seul document à indiquer la catégorie de paiement choisi (espèces ou titres) ; les espèces sont reportées en noir, les titres en rouge. Le Crédit national reçoit la copie des décisions prises par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Un titulaire peut avoir plusieurs catégories de dommages, et il existe un compte par type de dommages. Le Crédit national rend compte à la direction du Trésor de la situation des titres. Les comptables du Trésor paient le titulaire, découpent le talon de quittance et l'envoient au Crédit national pour qu'il puisse mettre à jour les fiches d'émargement.

Le Crédit national a créé un outil interne, le fichier alphabétique. Chaque fiche renvoie vers trois autres ensembles : le fichier numérique des numéros de titres (chaque fiche renseigne sur les modes et les dates de paiement), ou fichier comptes, les décisions et les réquisitions. A l'intérieur de ces trois ensembles, les fiches ou dossiers sont classés par type de sinistre : dommages immobiliers (C), dommages mobiliers (M), dommages industriels bâtiments (DIB), dommages agricoles matériels (DAM). A l'intérieur de chaque type, le classement est départemental, chaque département étant désigné par un code composé de deux lettres.

La clôture des demandes s'est effectuée entre 1963 et 1964 tandis que les remboursements par titres se sont achevés en 1992.

Les demandes d'indemnisations rejetées, qui avaient fait l'objet d'une simple décision de classement, mesure interne à l'administration et laissant toujours la possibilité d'un recours, ont fait l'objet de décisions de rejet : l'article 48 de la loi de finances n° 60-1384 du 23 décembre 1960 a clôturé les opérations liées aux dossiers de dommages mobiliers à la date du 1^{er} janvier 1962, délai finalement reporté au 1^{er} janvier 1963 à cause de la loi allemande Brügg.

L'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1963 n° 63-1293 du 21 décembre 1963 a clôturé les opérations liées aux dossiers de dommages immobiliers à la date de promulgation de la loi, avec recours possible jusqu'au 31 mars 1964.

Au 1^{er} janvier 1992, les montants encore dus au titre de l'indemnisation des dommages de guerre étaient de 3,3 millions de francs, soit moins de 0,005 % du total des engagements de l'État, ou encore 1/500000 de la dette publique. L'article 94 de la loi n° 92-1476 du 31 décembre 1992 de finances rectificative pour 1992 met fin à l'émission de titres (pour la Comptabilité publique comme pour la CAREC) et prévoit que les droits à indemnités liés à la

loi du 28 octobre 1946 donneront lieu exclusivement à des paiements au comptant à compter du 1^{er} janvier 1993. Le Crédit national est d'autant plus favorable à cette mesure qu'elle permet l'extinction définitive d'une procédure très lourde, alors que tous les derniers titres émis par la CAREC sont déjà tous remboursables en 1992.

1946-1954

Pour les dommages liés à la guerre d'Indochine (1947-1954), le décret n° 47-1896 du 27 septembre 1947 adapte la loi du 28 octobre 1946.

Le décret n°64-392 du 29 avril 1964 portant fixation de délais pour la détermination et le règlement des indemnités afférentes aux dommages causés en Indochine aux biens autres que le mobilier d'usage courant ou familial prescrit que les demandes qui n'ont pas fait l'objet de décisions notifiées sont réputées rejetées au 29 avril 1964 ; un recours est possible jusqu'au 1^{er} août 1964. Les personnes qui n'ont pas touché le montant de leur indemnité alors que la décision a été notifiée ont 6 mois pour la toucher. Sinon, leurs dossiers seront considérés comme incomplets, et pourront être archivés ou détruits.

Le 27 avril 1960, une Assemblée générale extraordinaire modifie la raison sociale du « Crédit national pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre » en « Crédit national », effaçant ainsi la référence au contexte historique qui en avait déterminé la création. L'organisme, devenu un rouage essentiel de l'État, se voit être contrôlé plus étroitement sous la V^e République, participant activement à la modernisation économique du pays. La privatisation du Crédit national intervient en 1994, dans le cadre de vastes mesures de dénationalisation des entreprises du secteur public en France et dans les pays de l'OCDE. L'établissement est alors soumis aux « règles normales du marché et du fonctionnement des sociétés anonymes » et fusionne deux ans plus tard avec la BFCE (ex BNFCE) pour donner naissance à la Natixis Banque. La dénomination sociale « Crédit national » disparaît donc en 1996.

Historique de la conservation

En 2019, le volume des archives géré encore par Natixis représentait 10 091 conteneurs (soit 7 km linéaires d'archives) stockés dans les locaux de la société Locarchives, dont 202 conteneurs relevant des archives historiques, versés au SAEF en décembre 2019.

Évaluation, tris et éliminations

Les fonds d'archives du Crédit national, prédécesseur de Natixis, concernant la Première Guerre mondiale, ont été détruits en 1953 à l'exception des conventions passées avec les groupements de sinistrés au titre de la loi du 31 juillet 1920, suite à une loi de forclusion du 31 décembre 1945 (délai repoussé en 1952) et en application d'une convention passée entre l'État et le Crédit national le 19 novembre 1951 et donnant quitus de cette mission.

En revanche, celles concernant la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Indochine n'ont pas été traitées jusqu'à présent, puisqu'il n'y a pas eu de quitus prononcé de cette gestion des dommages de guerre.

Les procédures de gestion des réparations des dommages des guerres sont éteintes du fait du temps écoulé depuis la fin de la guerre d'Indochine. Par contre, concernant l'exercice de la procédure, il existe une prescription trentenaire pour les titres émis (registres consignants les numéros de souches et les souches elles-mêmes) dont les derniers remontent à 1988. Cette prescription est échue en 2018, les missions confiées à Natixis selon l'article 7 de la convention-cadre signée en 2009 par la direction générale du Trésor et Natixis n'ayant pas été remises en cause pour un motif d'intérêt général. Les archives non-historiques (9892 conteneurs) ont donc pu être réglementairement éliminées et les archives historiques ont été

versées au SAEF. L'ensemble des documents proposés à l'élimination a fait l'objet d'une conservation d'un spécimen à titre historique.

Ont été éliminés pour les dommages de la guerre 1939-1945, parmi les procédures de règlement des indemnités selon la loi du 28 octobre 1946 : les allocations d'attente, les dossiers adirés (type M 49-50), les affaires terminées, les avis d'annulation, les bons à payer et les bons de retrait des valeurs du Trésor, les dossiers cession opposition, les copies de titres, les décisions, les avis de dénumérotation, les décisions évaluatives, les états complémentaires, les fichiers alphabétiques, les fiches d'émargement (type M 49-50), les fichiers numériques, les fichiers d'oppositions, les mutations - remboursement (type M 49-50), les mutations – transferts (type M 49-50), les ordres d'annulation, les réquisitions complémentaires, les retours divers, les réquisitions, les titres CAR (type M 49-50) et enfin les talons de quittance M.

Mode de classement

Thématique.

Accroissement

Fonds clos.

Présentation du contenu

Les archives décrites dans cet instrument de recherche ne représentent qu'une partie (29 conteneurs) de l'ensemble versé en 2019.

Pour les dommages de guerre relatifs à la période de la Première Guerre mondiale, on pourra trouver dans ce fonds les conventions passées entre l'État, le Crédit national et des individus, groupements de sinistrés ou entreprises au titre de la loi du 31 juillet 1920 ; des exploits, cessions, oppositions, nantissements et transports de titres d'annuités délivrés par l'État dans le cadre de ces conventions ; les registres des bordereaux de paiement des annuités attribuées au titre des dommages de guerre dans le cadre des conventions.

Pour la Seconde Guerre mondiale, sont présents des documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse autonome de reconstruction (CAREC), notamment au travers de ses conseils d'administration ; des conventions entre l'État, le Crédit national et des groupements de sinistrés ou des groupements de reconstruction établies en vertu de la loi du 30 mars 1947 ; des dossiers d'avances remboursables soldées ; des décisions de transfert immobilier ou agricole prises par les délégués départementaux du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme ; des dossiers d'associations syndicales de reconstruction ou de sociétés coopératives de reconstruction créées en vertu des lois du 28 octobre 1946 et du 16 juin 1948, contenant essentiellement des statuts, notes, correspondance, délibérations, pièces justificatives et documents relatifs à la dissolution de ces organismes.

Concernant la guerre d'Indochine, ces archives sont constituées du fichier indiquant le numéro des titres des dommages de guerre et du fichier des décisions de virement établi par le Crédit national en vertu de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.

Indexation

Dommages de guerre

Reconstruction

B-0081934/1 – B-0081999/1

Première Guerre mondiale.

1921-1976

B-0081934/1 – B-0081957/1

Conventions passées entre l'État, le Crédit national et des individus, groupements ou entreprises bancaires, agricoles et industriels du Nord et de l'Est de la France au titre de la loi du 31 juillet 1920, articles 152 à 159 : indemnités par annuités trentenaires attribuées au titre des dommages de guerre.

1922-1976

B-0081934/1

Conventions 46 à 473. – 46 : Sucrerie de Masny. 60 : M. Paul Cuvelier. 229 : Fabrique de tubes à Solesmes. 460 : M. Armand Larmuzeaux. 461 : M. Armand Larmuzeaux. 473 : Groupement légal des commerçants sinistrés d'Etain.

1922-1957

B-0081935/1

Conventions 515 à 911. – 515 : M. Florimond Wattel. 756 : M. Jean Baptiste Martin. 760 : M. Edmond Louis Joseph Can. 892 : Société Veuve Ed. Mantel et Zuppinger. 911 : Groupement de Reconstitution d'Arras, d'Heudécourt-les-Cagnicourt, de Bertincourt et de leurs environs. 1223 : Société civile « La Brasserie » (Albert Buisset).

1923-1964

B-0081936/1

Convention 1295. – Office de vérification et de compensation pour l'Alsace et la Lorraine, Caisses d'Épargne du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de Moselle.

1922-1954

B-0081937/1

Conventions 1388 à 1807. – 1388 : Groupement des sinistrés isolés du Nord et de l'Est de la France. 1414 : Groupement de Reconstitution Aisne-Marne-Ardennes. 1453 : Groupement des sinistrés isolés du Nord et de l'Est de la France, société civile de Reconstitution. 1659 : Groupement immobilier de la Somme. 1692 : Société en nom collectif Deweppe fils. 1732 : Société en nom collectif Deweppe fils. 1807 : M. Louis Arthur Bled.

1925-1956

B-0081938/1

Conventions 1907 à 2380. – 1907 : M. Fernand Louis Edange. 2018 : Société à responsabilité limitée Rogeau aîné. 2025 : Société anonyme des Etablissements Wibaux-Florin. 2124 : M. Antoine Pierre de Grammont. 2186 : Société Wolber et Cie. 2265 : M. Paul Victor Hermand-Scart. 2288 : Société Dalle Frères et Lecomte. 2360 : Mme Virginie Carpeza. 2380 : Société Delos, Forge et Bury.

1928-1959

B-0081939/1

Conventions 2422 à 2698. – 2422 : Indivision Neuville. 2461 : Indivision de Lameth. 2478 : Mme Virginie Carpeza. 2480 : M. Emile Delicourt. 2494 : Indivision Dersu. 2527 : Mme Louise Delalain, veuve Fernet. 2564 : Mme Monnier de Savignac. 2666 : Indivision Wauthy. 2675 : M. Marius Vincent Isnard. 2679 : Usine de produits chimiques d'Haumont. 2689 : Mme Louise Delalain, veuve Fernet. 2698 : M. Marius Vincent Isnard.

1930-1964

B-0081940/1

Conventions 2700 à 2990. – 2700 : M. Gaston Dubois-Vaast. 2712 : M. Marius Vincent Isnard. 2719 : Société Houssin et Carle. 2765 : M. Ferdinand Vautrin. 2808 :

M. Louis Théophile Brassart. 2815 : Mme Virginie Carpeza. 2829 : M. Lucien Paul Faucheux. 2905 : M. Marius Vincent Isnard. 2915 : M. Alexandre Ducauroix. 2924 : Société Legrand et Cie. 2960 : Indivision Agombart. 2990 : M. Edgard Hachet.

1932-1973

B-0081941/1

Conventions 3020 à 3230. – 3020 : Indivision Agombart-Biel. 3029 : Mme Jeanne Pollet, veuve Brincard. 3031 : M. Jean Auguste Louis Six. 3041 : Agombart-Biel & Consorts. 3098 : M. Henri Delerue. 3100 : Mme Louise Delalain, veuve Fernet. 3113 : M. Louis Maximilien Brassat. 3116 : M. Georges Edouard Cauderay. 3121 : Compagnie d'Éclairage et de Chauffage de Noyon et Extensions. 3136 : M. Henri Lahaye. 3200 : Indivision Agombart-Biel. 3203 : Etablissement David et Maigret. 3227 : Mme Marguerite Poidevin, veuve Delacour. 3230 : Société Fretin, Ghestem et Vandermersch.

1933-1973

B-0081942/1

Conventions 3246 à 3265. – 3246 : M. Isaac Meyer-Cahen. 3247 : Société Faure père & fils. 3248 : M. René Delesalle. 3249 : Mme Marie Lamessine, veuve Hedouin. 3250 : M. Fernand Dermigny. 3251 : Compagnie des Mines de Bruay. 3252 : M. Pierre Vienot. 3253 : Mme Louise Bidoire, veuve Kunkelmann. 3254 : Le Foyer Rémois. 3255 : M. Constant Dodeuil. 3256 : Société Peignage de Reims. 3257 : Etablissements Achille et Pierre Pollet. 3258 : Ancien Etablissements Wibaux-Prouvost & Fils. 3259 : Société industrielle et agricole de la Ferté-Chevresis. 3260 : Berlaimont et Bourdon. 3261 : Société Paindavoine Frères. 3262 : Indivision Lepers-Leroux. 3263 : Mme Pierrette Gonin, veuve Benoit de Chabannes. 3264 : Mme Sophie Bajoux, veuve Delefortrie. 3265 : Société Barbry.

1933-1963

B-0081943/1

Conventions 3266 à 3285. – 3266 : Société Desviolaine & Compagnie. 3267 : M. Léon Jules Crépel. 3268 : Ville de Lens. 3269 : Société L'Est Electrique. 3270 : M. Paul Victor Doublet. 3271 : Etablissement David et Maigret. 3272 : Coopérative de Ronchères et Courmont. 3273 : Mme Marguerite de Richelieu, veuve de Rillart de Verneuil et consorts. 3274 : M. Alfred Gaxote. 3275 : M. Philippe de Bouteville. 3276 : Société des Distilleries des Moères de Rexpoède et d'Allennes. 3277 : M. François Xavier Liénart. 3278 : M. Louis Groud. 3279 : Sucreries de Distilleries du Soissonnais. 3280 : Nouvelles Galleries réunies. 3281 : Mme Jeanne Pollet, veuve Brincard. 3282 : Indivision Béchet. 3283 : Cornaille et Compagnie. 3284 : M. Henri Lahaye. 3285 : M. Rémy Tellier.

1934-1964

B-0081944/1

Conventions 3286 à 3305. – 3286 : Indivision Mérieux. 3287 : M. Louis Charles Séblin. 3288 : Union sucrière de l'Aisne. 3289 : M. Gaston Chevrin. 3290 : M. Sénéchal Dauthuille. 3291 : M. Paul Jules Choffin. 3292 : Société Desviolaine et Compagnie. 3293 : Société des Engrais de Roubaix. 3294 : Anciens Etablissements Lefour Frères et Compagnie. 3295 : Indivision Dermigny-Roussel. 3296 : M. Philippe Alexandre Barboux. 3297 : Société coopérative « l'Union ». 3298 : Société sucrière agricole de Maizy. 3299 : Indivision Thiva-Carlier. 3300 : Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Soissons. 3301 : M. Charles Egret. 3302 : Société « Le Foyer Rémois ». 3303 : La Grande Brasserie Coopérative de Lille. 3304 : Société « Le Foyer Rémois ». 3305 : M. Maurice Terlez-Vasseur.

1935-1964

B-0081945/1

Conventions 3306 à 3325. – 3306 : M. Lucien Barbeaux. 3307 : Compagnie Nouvelle des Sucrieries Réunies. 3308 : Mme Caroline Chabiel de Morière, veuve Gentilliez. 3309 : Société industrielle et agricole de la Ferté Cheveris. 3310 : Société Nouvion, Jacquet et Princiaux. 3311 : M. François Journal. 3312 : Consorts Agombart & Biel. 3313 : Anciens Etablissements Gauthier. 3314 : M. Henri Berlainmont et Georges Bourdon. 3315 : Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Soissons. 3316 : Sucrieries et Distilleries du Soissonnais. 3317 : Lemaigre-Dubreuil. 3318 : Mme Marie Cécile Laleux, épouse Elliot & Consorts. 3319 : Indivision Dermigny. 3320 : Société industrielle et agricole de la Ferté Cheveris. 3321 : Compagnie des Mines de Bruay. 3322 : Ville d'Amiens. 3323 : Mme Eugénie Douvizi, veuve Louis Laurent. 3324 : Mme Anne Laurent, veuve Gaston Poulet. 3325 : Mme Germaine Laurent, veuve Roger Poulet.

1935-1965

B-0081946/1

Conventions 3326 à 3340. – 3326 : Société Charles et Achille Rogeau. 3327 : Société La Linière St Sauveur. 3328 : Mme Morgan de Maricourt, veuve Jourdain de Thieulloy. 3329 : Mme Marie-Louise Gobert, veuve Ernest Loiseaux. 3330 : Société Energie Electrique du Nord de la France. 3331 : Société de Constructions Mécaniques et de Matériel de Mines. 3332 : Mme Hespel, épouse de Maussion du Bois de Tertu. 3333 : Etablissements Walcker. 3334 : Société Delesalle-Thiriez. 3335 : Indivision Debourrez. 3336 : Société de Wendel et Compagnie. 3337 : Les Héritiers de Mlle Marguerite Poiret. 3338 : Société des Etablissements Doutremepuich Frères et Compagnie. 3339. Société Hennecart – Soret & Fils. 3340 : Mme Marie Branswych, veuve Théodule Wartel.

1935-1967

B-0081947/1

Conventions 3341 à 3355. – 3341 : Indivision Fiévet-Viltart. 3342 : Société les Fils d'Alfred Motte. 3343 : Société de la Sucrierie Centrale d'Arras. 3344 : Le Foyer Rémois. 3345 : M. Philippe Demonchaux-Blot. 3346 : M. Gérard Marie Ruinart de Brimont. 3347 : Société Immobilière et d'Enseignement libre de St Quentin. 3348 : Société des Raffineries et Sucrieries Say. 3349 : M. Charles de Croix. 3350 : M. Joseph Langlet. 3351 : Mme Louise Ferté, veuve Lucien Moreau. 3352 : M. Eloi Frédéric Bertrand. 3353 : Indivision Labbez. 3354 : Mme Jeanne Mariage, veuve Louis Brassart. 3355 : M. Joseph, Armand et consorts Vanderstichele.

1936-1966

B-0081948/1

Conventions 3356 à 3370. – 3356 : M. Paul Guillaume. 3357 : M. Lucien Lacambre. 3358 : Société Aciéries de Longuy. 3359 : M. Victor Louis de Marce. 3360 : Union Sucrière de l'Aisne. 3361 : Indivision Sorlin-Petit. 3362 : Société Champagne George Goulet. 3363 : Frères Desmarais. 3364 : Compagnie des Mines de Bruay. 3365 : M. Charles Damy. 3366 : Société Pompes Funèbres Générales. 3367 : Atelier Otis-Pifre. 3368 : Mme Marie-Louise Biebuych veuve Arthur Louis Collin. 3369 : M. Gaston Constant Chevrin. 3370 : Société des Etablissements Henri Ireland et Compagnie.

1936-1967

B-0081949/1

Conventions 3371 à 3385. – 3371 : Sucrierie Agricole de Guignicourt. 3372 : M. Rémy Octave Tellier. 3373 : M. Jean-Baptiste Hié. 3374 : Les Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing. 3375 : M. Charles Ancellin. 3376 : Etablissements Charles Tiberghien. 3377 : Mme Hocquet veuve Colzy et consorts. 3378 : Compagnie des

Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt. 3379 : Indivision Lebleu-Fontaine. 3380 : Indivision Longuet la Marche. 3381 : M. Roger Louis de Berny. 3382 : Association Charbonnière de Picardie. 3383 : Mme Louise Jeanne de Cherisey née d'Aoust. 3384 : M. Eugène Hadengue. 3385 : M. Armand Fouillard.

1936-1967

B-0081950/1

Conventions 3386 à 3400. – 3386 : Société Industrielle de Moy. 3387 : Bellot Frères et Boudot Lamotte. 3388 : Indivision Framezelle-Douez. 3389 : Etablissements Delattre-Frouard. 3390 : M. Léon Louis Tellez. 3391 : M. Roger Louis de Berny. 3392 : M. Emile Abry. 3393 : M. Fernand Poulain-Lejosne. 3394 : M. Pierre Pelletier. 3395 : Société Gueudet Frères. 3396 : M. Paul Roussel. 3397 : M. Augustin Ledieu. 3398 : Indivision Dilly-Sauvage. 3399 : Société Pol Roger et Compagnie. 3400 : Sucreries Millet Réunies.

1937-1966

B-0081951/1

Conventions 3401 à 3410. – 3401 : M. André Deneuille. 3402 : Indivision Fiévet-Viltart. 3403 : Compagnie Française d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz. 3404 : M. Joseph François Ledoux. 3405 : M. Edouard Victor Mignot. 3406 : Société Immobilière et d'Enseignement Libre de St-Quentin. 3407 : Mme Marcelle Bagay veuve Etienne Turbot. 3408 : Mme Germaine Bavay, épouse Pierre Léon Gires. 3409 : Indivision Gires. 3410 : M. Paul Louis Roussel.

1937-1967

B-0081952/1

Conventions 3411 à 3425. – 3411 : Société des Automobiles Peugeot. 3412 : Sucrerie agricole de Guignicourt sur Aisne. 3413 : Indivision Marchand-Leroy. 3414 : Indivision Desenfant. 3415 : M. Georges Emile Lemoine. 3416 : Société Saint Frères. 3417 : Société des Grands Moulins de Paris. 3418 : Compagnie des Mines de Bruay. 3419 : Ville d'Amiens. 3420 : Compagnie Française Thomson Houston. 3421 : M. Louis Lejeune. 3422 : M. Paul Louis Roussel. 3423 : M. Oscar Vigneron. 3424 : Indivision Antoine Fantauzzi. 3425 : Mme Madeleine Fiévet, épouse Collignon.

1938-1967

B-0081953/1

Conventions 3426 à 3440. – 3426 : M. Paul Guénard. 3427 : M. Théodore Blairon. 3428 : M. Jean François Legros. 3429 : M. Louis Marie de Chérisey. 3430 : Compagnie nouvelle des Sucreries Réunies. 3431 : Société Textile de Vadencourt et Boheries. 3432 : Indivision Flinois. 3433 : Société Energie Electrique du Nord de la France. 3434 : Forges et Fonderies de Saint Nicolas. 3435 : M. André Deneuille. 3436 : Mme Marie Ferté, veuve Henri Lemoine. 3437 : Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux du Nord-Est. 3438 : Société de Constructions Mécaniques de Vimy. 3439 : M. Henri Gronier. 3440 : M. Julien Démazure.

1938-1968

B-0081954/1

Conventions 3441 à 3455. – 3441 : Société Poliet et Chausson. 3442 : M. Louis Auguste Martine. 3443 : M. Paul Chabaille d'Auvigny. 3444 : M. Louis Auguste Martine. 3445 : Compagnie des Mines de Houilles de Courrières. 3446 : M. Albert Despature. 3447 : M. Léon d'Anglemont de Tassigny. 3448 : Indivision Debras-Darras. 3449 : Indivision Lelarge. 3450 : Société l'Electrique Lille, Roubaix, Tourcoing. 3451 : M. Ernest Hippolyte Giloux. 3452 : Compagnie Continentale du Gaz. 3453 : M. Maurice Letrillart. 3454 : M. Gustave Séguin. 3455 : Succession Evrard-Bachelet.

1939-1969

B-0081955/1

Conventions 3456 à 3470. – 3456 : Mme Lobry, veuve Evrard. 3457 : Indivision Lallement. 3458 : M. Victor Chenu. 3459 : M. Edouard Redont. 3460 : Indivision Gandon. 3461 : M. Ernest Delachambre. 3462 : Indivision Pierront-Vinchont. 3464 : M. Marie Joseph Guillemot. 3465 : Héritiers de Mlle Marguerite Poiret. 3466 : Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies. 3467 : Auguste-Victor Fontaine. 3468 : Société Les Papeteries de l'Aisne. 3469 : Société Coopérative de Consommation et de Prévoyance « L'Union ». 3470 : M. Henri Boisieux.

1940-1971

B-0081956/1

Conventions 3471 à 3485. – 3471 : Indivision Lepage-Parmentier. 3472 : Société Séret Frères. 3473 : Indivision Caille-Ancelet. 3474 : Indivision Lallement. 3475 : M. Louis Joseph Lallement. 3476 : M. Florent Detournay. 3477 : Société Nouvion, Jacquet et Princiaux. 3478 : M. Jules Dubois. 3479 : Société des Etablissements Doutremepuich. 3480 : M. Octave Duparcq. 3481 : Indivision Derougé. 3482 : Société La Ruche Picarde. 3483 : Département de la Somme. 3484 : Société Comptoir Linier. 3485 : Ville d'Amiens.

1940-1972

B-0081957/1

Conventions 3486 à 3498. – 3486 : Société Séret Frères. 3487 : Société Séret Frères. 3488 : M. Antoine Caron. 3489 : Jean-Baptiste Firino-Martell. 3490 : Indivision Nouvion. 3491 : Société de l'Alimentation et du Vêtement. 3492 : Société de Reconstruction industrielle. 3493 : Indivision de Martimprey. 3494 : Indivision Langlart-Dehau. 3495 : Indivision Nouvion-Dupont de Dinechin. 3496 : Indivision Nouvion-Dupont de Dinechin. 3497 : M. Paul Bachelet. 3498 : Indivision Nouvion-Dupont de Dinechin.

1943-1976

B-0081958/1

Conventions passées entre l'État, le Crédit national et l'Union des Groupements de Sinistrés de la guerre de 1914-1918 au titre de la loi du 31 juillet 1920, articles 152 à 159, en vue de regroupements d'emprunts 4% et de création d'un emprunt 4% 1949-1961 : conventions 1R (1949-1961) ; 2R (1949-1959) ; 3R (1949-1962) ; 4R (1949-1951) ; 5R (1949-1960).

1949-1962

B-0081958/2

Conventions terminées C1 à C21 passées entre l'État, le Crédit national et des groupements de sinistrés de la guerre de 1914-1918 au titre de la loi du 31 juillet 1920, articles 152 à 159. Groupement des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais : C1 (1931-1949) ; C2 (1931-1952) ; C11 (1931-1951) ; C20 (1931-1952). Groupement pour la Reconstruction immobilière dans les régions sinistrées : C3 (1931-1952). Groupement de la Grosse Métallurgie : C6 (1931-1951). Groupement des Compagnies d'Énergie Électrique du Nord et de l'Est : C12 (1931-1951). Groupement des Sociétés coopératives approuvées de reconstruction des églises dévastées de France : C13 (1931-1949). Société de Reconstruction des Usines Sinistrées : C16 (1931-1951). Département du Nord : C21 (1931-1947).

1931-1952

B-0081959/1 – B-0081968/2

Exploits, cessions, oppositions, nantissements et transports de titres d'annuités délivrés par l'État dans le cadre de conventions entre le Ministère des Finances, le Crédit national et des individus, groupements ou entreprises bancaires, agricoles et industriels du Nord et de l'Est de la France au titre de la loi du 31 juillet 1920, articles 152 à 159.

	1921-1949
B-0081959/1 - B-0081964/1	
Aisne, dossiers de cessions et de transport de titres d'annuités.	
	1922-1949
B-0081959/1	
N° 9780 à 29397.	
	1922-1926
B-0081960/1	
N° 29592 à 42293.	
	1926-1929
B-0081961/1	
N° 42771 à 47850.	
	1929-1931
B-0081962/1	
N° 47884 à 50805.	
	1931-1933
B-0081963/1	
N° 50839 à 51669.	
	1931-1940
B-0081964/1	
N° 51670 à 51865.	
	1937-1949
B-0081965/1 - B-0081966/1	
Ardennes, dossiers de cessions et de transport de titres d'annuités.	
	1921-1949
B-0081965/1	
N° 2715 à 13690.	
	1921-1930
B-0081966/1	
N° 13692 à 15448.	
	1930-1949
B-0081967/1 - B-0081968/1	
Marne, dossiers de cessions et de transport de titres d'annuités.	
	1922-1949
B-0081967/1	
N° 4884 à 19847.	
	1922-1934
B-0081968/1	
N° 19853 à 19968.	
	1934-1949
B-0081968/2	
Meurthe-et-Moselle, dossiers de cessions et de transport de titres d'annuités n° 5712 à 11843.	
	1922-1946
B-0081969/1 – B-0081999/1	
Registres des bordereaux de paiement des annuités attribuées au titre des dommages de guerre dans le cadre de conventions passées entre l'État, le Crédit national et des individus, groupements ou entreprises bancaires, agricoles et industriels du Nord et de l'Est de la France au titre de la loi du 31 juillet 1920.	
	1922-1961

B-0081969/1

Mars 1922 – décembre 1923

B-0081970/1

Janvier-décembre 1926

B-0081971/1

Janvier-décembre 1927

B-0081972/1

Janvier-décembre 1928

B-0081973/1

Janvier-décembre 1930

B-0081974/1

Janvier-décembre 1931

B-0081975/1

Janvier-décembre 1932

B-0081976/1

Janvier-décembre 1933

B-0081977/1

Janvier-décembre 1934

B-0081978/1

Janvier-décembre 1935

B-0081979/1

Janvier-décembre 1936

B-0081980/1

Janvier-décembre 1937

B-0081981/1

Janvier-décembre 1938

B-0081982/1

Janvier-décembre 1939

B-0081983/1

Janvier-décembre 1940

B-0081984/1

Janvier-décembre 1941

B-0081985/1

Janvier-décembre 1942

B-0081986/1

Janvier-décembre 1943

B-0081987/1

Janvier-décembre 1944

B-0081988/1

Janvier-décembre 1945

B-0081989/1

Janvier-décembre 1946

B-0081990/1

Janvier-décembre 1947

B-0081991/1

Janvier-décembre 1948

B-0081992/1

Janvier-décembre 1949

B-0081993/1

Janvier-décembre 1950

B-0081994/1

Janvier-décembre 1951

B-0081995/1

Janvier 1952 – février 1953

B-0081996/1

Mars 1953 – juillet 1954

B-0081997/1

Juillet 1954 – mars 1956

B-0081998/1

Avril 1956 – avril 1958

B-0081999/1

Mai 1958 – mars 1961

B-0082000/1 – B-0082042/15

Seconde Guerre mondiale.

1941-1993

B-0082000/1 - B-0082001/3

Caisse autonome de reconstruction (CAR/CAREC). - Affaires administratives.

1941-1973

B-0082000/1

Conseil d'Administration, secrétariat. – Modifications apportées à la composition du Conseil d'Administration de la CAR (mars 1948-septembre 1951). Nominations des membres du Conseil d'Administration de la CAR. – Composition originelle (décembre 1948-décembre 1949). Listes des membres (1950-1963). Renouvellements de mandats (1953-1963). Nominations des Présidents, dont René Pleven et Jean Crouzier (janvier 1949- septembre 1963). Nominations des Administrateurs (décembre 1948-mai 1973). Rapports annuels, comptes de gestion. – Exercices 1948 à 1951. Lettres de transmission du rapport (1948-1959). Exercices 1952 à 1968. Motions. – Circulaire relative à l'utilisation des crédits des dommages de guerre (janvier-novembre 1960). Frais divers. – Frais de déplacement (1949-1953) ; frais d'entretien (1952-1963).

1948-1973

B-0082001/1

Conseil d'Administration, procès-verbaux des réunions. – Séance n°21 du 11 août 1954 ; séance n°22 du 16 novembre 1954 ; séance n°23 du 2 décembre 1954 ; séance n°24 du 8 août 1955 ; séance n°25 du 19 avril 1956 ; Séance n°26 du 3 mai 1956 ; séance n°28 du 19 décembre 1957 ; séance n°29 du 23 janvier 1958 ; séance n°30 du 28 janvier 1959 ; séance n°31 du 25 novembre 1959 ; séance n°32 du 23 novembre 1960 ; séance n°33 du 3 novembre 1961. Plan des réunions du Conseil d'Administration (s.d.).

1954-1961

B-0082001/2

Service de la Reconstruction. – Fonctionnement et financement : circulaires, notes correspondance concernant les dommages de guerre (février 1941- avril 1960).

1941-1960

B-0082001/3

Service des titres. – Conditions générales d'intervention du Crédit national dans le règlement des dommages de guerre, caractéristiques des titres à émettre par la CAREC les titres à 3, 6 et 9 ans : notes de service, circulaires, correspondance (décembre 1948-juin 1959). Reversement d'indemnités de dommages de guerre indûment perçues (1959). Prémobilisation des titres émis (janvier 1949-janvier 1951) ; annulations (novembre 1950-juillet 1951). Affaires terminées (mars 1954-

octobre 1957). Remise en règlement des droits de mutation (décembre 1955-mai 1966).

1948-1966

B-0082002/1

Conventions entre l'État, le Crédit national et des Groupements de sinistrés établies en vertu des articles 44 à 49 de la loi du 30 mars 1947. - Conventions n°1 à 50 (janvier 1950-mai 1955) ; conventions n°51 à 80 (mai 1948-décembre 1958) ; conventions n°81 à 128 (juin 1948-juin 1958).

1948-1958

B-0082003/1

Conventions entre l'État, le Crédit national et des Groupements départementaux de reconstruction établies en vertu des articles 44 à 49 de la loi du 30 mars 1947.

1948-1959

B-0082004/1

Conventions entre l'État, le Crédit national et d'autres Groupements. – Conventions entre l'État et le Crédit national (mai 1941-août 1955) ; associations syndicales pour la reconstruction (mai-décembre 1951) ; Marine et ports (février 1948-avril 1960) ; églises et édifices religieux (décembre 1948-janvier 1955) ; patrimoine national (avril 1953-février 1962) ; villes et environs (août 1947-décembre 1959) ; sociétés, entreprises et industries (décembre 1948-février 1954).

1947-1962

B-0082005/1 – B-0082017/1

Département des titres, service du contentieux des titres et des dommages de guerre. – Avances remboursables en dix annuités (ARX), soldées, accordées par le Service des Dommages de Guerre du Ministère de l'équipement en application du décret n°55-112 du 20 janvier 1955.

1948-1980

B-0082005/1

Dossiers CA-1 CX à DG-18 CX.

B-0082006/1

Dossiers FJ-1 CX à HJ-2 DBX.

B-0082007/1

Dossiers JH-1 CX à JP-1 DBX.

B-0082008/1

Dossiers KA-1 AR à LE-16 CX.

B-0082009/1

Dossiers LE-17 CX à LE-8 DBX.

B-0082010/1

Dossiers LH-1 CX à LH-1 DMX.

B-0082011/1

Dossiers LS-1 CX à MX-2 CX.

B-0082012/1

Dossiers NA-1 CX à NA-55 CX.

B-0082013/1

Dossiers NA-56 CX à NA-90 CX.

B-0082014/1

Dossiers NA-91 CX à RB-2 DIMX.

B-0082015/1

Dossiers SC-1 DIBX à SC-1 SPBX.

B-0082016/1

Dossiers XA-1 CX à XA-1 DIMX.

B-0082017/1

Dossiers XP-1 CX à ZH-1 DIMX.

B-0082018/1 – B-0082020/1

Avances remboursables soldées (AR). – Avances remboursables en 10 ans réalisées au titre de l'article 12 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, dont dossiers S.C., Nord et étrangers.

1962-1980

B-0082018/1

Dossiers AF-1 AR à YU-1 AR.

B-0082019/1

Dossiers MB-1 AR à MB-51 AR.

B-0082020/1

Dossiers SC-1 AR à SC-51 AR.

B-0082021/1 - B-0082023/1

Décisions de transfert immobilier ou agricole prises par les délégués départementaux du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. – Bordereaux d'envoi remis aux services centraux du ministère et au Crédit national (service de la reconstruction) pour les départements de l'Ain à l'Yonne.

1946-1950

B-0082021/1

Ain à Loir-et-Cher.

B-0082022/1

Loire à Haut-Rhin.

B-0082023/1

Rhône à Yonne.

B-0082024/1 – B-0082042/15

Associations Syndicales de Reconstruction ou Sociétés Coopératives de Reconstruction créées après la Seconde Guerre Mondiale en vertu des lois du 28 octobre 1946 et du 16 juin 1948.

1948-1981

B-0082024/1

« Agir », Société Coopérative de Reconstruction du Havre (103). – Statuts (juin 1948). Correspondance et notes (mai 1954-août 1981). Délibérations (décembre 1949-février 1974). Désistements (mars 1957-décembre 1966). Pouvoirs (juillet 1954-janvier 1961).

1948-1981

B-0082024/2

« Bâtir », Société Coopérative de Reconstruction d'Immeubles Commerciaux et d'Habitation, Saint-Nazaire (104). – Procurations (décembre 1953-janvier 1961).

1953-1961

B-0082025/1

Coopérative de Reconstruction et d'Habitat Rural du Calvados et Coopérative de Reconstitution Agricole et Rurale du Calvados (105). – Statuts, correspondance (janvier 1952-octobre 1964). Procurations et lettres de désistements (mars 1954-novembre 1959).

1952-1964

B-0082026/1

« Le Réveil Agricole du Nord », Coopérative de Reconstitution Agricole et Rurale, Lille (106). – Attestation concernant la dénomination de la société coopérative (octobre 1954). Notes et correspondance (juin 1951-mars 1972). Lettres d'accord (décembre 1953-janvier 1960).

1951-1972

B-00820263/2

« La Renaissance Agricole », Société Coopérative de Reconstruction Agricole et Rurale, Boulogne-sur-Mer (107). – Statuts (février 1954). Correspondance (janvier 1953-juillet 1973). Délibérations (juillet 1953-juin 1961). Désistements (mai 1954-juin 1961). Pouvoirs visant des titres (janvier 1954-août 1959).

1953-1973

B-0082026/3

« L'Union », Coopérative de Reconstruction, Sochaux (108). – Correspondance (mars 1956-août 1959). Désistements (novembre 1953-janvier 1957). Pièces justificatives (mars 1956-août 1959). Pouvoirs numérotés (décembre 1953-juin 1960).

1953-1960

B-0082026/4

« Les Vikings », Société Coopérative Agricole de Reconstruction de la Manche, Coutances (109). – Statuts (novembre 1955). Correspondance (février 1953-octobre 1956). Pouvoirs (mars 1957-novembre 1966). Désistements (mai 1953-mars 1965).

1953-1966

B-0082026/5

Association Syndicale de Reconstruction des Cantons de Douvres-Creully (111). – Correspondance et rejets (avril 1954-septembre 1958). Pièces justificatives (juin 1953-juin 1957). Accords et désistements (juin 1959-mars 1961). Pouvoirs en faveur de l'ASR (octobre 1954-juillet 1961).

1953-1961

B-0082026/6

Association syndicale de Reconstruction de Flin (112). – Notes et correspondance (novembre 1952-juillet 1957). Pouvoirs (septembre 1952). Accords (mars 1954-avril 1956).

1952-1957

B-0082027/1

Association syndicale de Reconstruction de Saint-Nazaire (113). – Arrêtés de dissolution et de nomination des liquidateurs (juillet 1965-mars 1981). Statuts (avril 1954-novembre 1960). Notes et correspondance (février 1951-novembre 1960). Délibérations (mars 1952-janvier 1956). Lettres de désistement (janvier 1953-octobre 1963). Pouvoirs (janvier 1954-décembre 1956).

1951-1981

B-0082027/2

Société Coopérative de Reconstruction de Strasbourg et Environs (114). – Statuts (mars 1953). Signature du Président Robert Baillard (décembre 1960). Délibérations (avril 1952-août 1960). Correspondance (février 1952-avril 1962). Accords et désistements (septembre 1955-février 1962). Pouvoirs (septembre 1958-janvier 1961).

1952-1962

B-0082027/3

Société Coopérative de Reconstruction de la Région de Thionville (115). – Statuts (mars 1954-décembre 1960). Correspondance (novembre 1951-février 1961). Délibérations (mars 1954-juin 1964). Désistements (avril 1953-juillet 1962). Pouvoirs (novembre 1955-janvier 1961).

1951-1964

B-0082027/4

Société Coopérative de Reconstruction de Wissembourg et Environs (116). – Statuts (mars 1953). Correspondance (août 1952-février 1965). Désistements (mai 1955-février 1965). Gestionnaire des Environs (mai 1953). Niderbronn (février 1952-janvier 1965). Seltz-Lauterbourg (novembre 1956).

1952-1965

B-0082027/5

Association Syndicale de Reconstruction de Thury-Harcourt (117). – Correspondance (janvier 1956). Pièces justificatives (janvier 1954). Lettres de désistement (septembre 1958-juin 1960). Pouvoirs (janvier 1952-novembre 1956).

1952-1960

B-0082027/6

Association de Reconstruction Cantonale de Thury-Harcourt (117). – Correspondance (avril 1955-janvier 1972). Pièces justificatives (mars 1954-mai 1958). Désistements (juillet 1958). Pouvoirs (janvier 1954-octobre 1957).

1954-1972

B-0082027/7

« Bâtir », Société Coopérative de Reconstruction (118). – Délibérations du Conseil d'administration (février 1950-novembre 1961). Correspondance (octobre 1949-novembre 1959). Adhésions et pouvoirs (octobre 1949-mai 1957). Désistements (mai 1958-mars 1963). Processus de liquidation (juillet 1964-octobre 1993).

1949-1993

B-0082028/1

« François 1er », Société coopérative de Reconstruction, Le Havre (119). – Statuts (novembre 1953-septembre 1965). Délibérations du Conseil d'administration (mars 1949-décembre 1954). Lettres de désistements (décembre 1957-juin 1966). Correspondance (juin-décembre 1957). Pièces justificatives (juillet 1950-janvier 1964). Dissolution et nomination d'un liquidateur (décembre 1965-avril 1985). Procurations notariées n°1 à 28 (février 1953-juin 1957). Procurations sous seing privé (octobre 1954-septembre 1959).

1949-1985

B-0082029/1

Coopérative des Sinistrés Hauts-Saonais pour la Reconstruction du Département de la Haute-Saône (120). – Statuts (décembre 1944-décembre 1949). Correspondance (février 1951-septembre 1963). Délibérations (mai 1953-octobre 1961). Accords et désistements (mars 1954-novembre 1964). Pouvoirs (juin 1960-mai 1961).

1944-1964

B-0082029/2

Société Coopérative de Reconstruction Mobilière, Industrielle, Commerciale Artisanale et Professionnelle du Département de la Moselle, Metz (121). – Statuts (s.d.). Accords (mars 1952-mai 1954). Correspondance (octobre 1951-août 1957). Dissolution (juillet 1957).

1951-1957

B-0082029/3

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Dié (122). – Correspondance (mai 1952-juillet 1956). Désistements (décembre 1956-janvier 1966). Pièces justificatives (janvier 1956). Lettre spéciale du Crédit Lyonnais (juin 1957).

1952-1957

B-0082029/4

Société Coopérative de Reconstruction du VAR (123). – Statuts (mai 1952-juillet 1955). – Dissolution (mai 1960). Désistements (août 1954-septembre 1952). Correspondance (juillet 1953-avril 1954). Procurations (septembre 1953-juin 1956).
1952-1960

B-0082029/5

Société Coopérative de Reconstruction de Lens et Environs (124). – Statuts (décembre 1959). Délibérations (avril 1955-janvier 1964). Notes et correspondance (novembre 1952-décembre 1958). Pouvoirs (avril 1954-juin 1959). Accords (novembre 1951-septembre 1963).
1951-1964

B-0082029/6

Société Coopérative de Reconstruction de Mulhouse et des Environs (126). – Statuts (décembre 1948). Arrêtés de liquidation (décembre 1965-décembre 1987). Habilitations (décembre 1952-janvier 1956). Pouvoirs (juillet 1957). Lettres de désistement (novembre 1961). Correspondance (septembre 1952-septembre 1957).
1948-1987

B-0082029/7

« L'Union Oranaise », Société Coopérative de Reconstruction Agricole et Rurale du Canton de Trun et des Cantons Limitrophes (127). – Statuts (août 1948). Correspondance (septembre 1953-février 1962). Délibérations (juillet-août 1960). Accords (avril 1954-avril 1963). Pouvoirs (octobre 1958-octobre 1960). Sous cotes communes aux deux coopératives : notes et correspondance (février-mars 1950) ; pouvoirs (février 1950-avril 1954).
1948-1963

B-0082029/8

« La Campagne Oranaise », Société Coopérative de Reconstitution Mobilière Agricole du Canton de Trun et des Cantons Limitrophes (127). - Statuts (février 1949). Spécimens de signature (février 1950). Correspondance et rejets (janvier 1951-mai 1961). Accords (février 1954-mars 1958).
1948-1961

B-0082029/9

Société Coopérative de Reconstruction de Nantes (128). – Statuts (février 1949-juin 1954). Arrêté de liquidation (décembre 1974). Délibérations et assemblées générales (novembre 1948-avril 1963). Désistements (décembre 1961). Correspondance, rejets, attestations (octobre 1950-janvier 1962).
1949-1974

B-0082029/10

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Lô (129). – Pièces justificatives dont arrêté de liquidation (mai 1985-mars 1995). Pouvoirs et attestations (novembre 1954-octobre 1962).
1954-1985

B-0082030/1

Société Coopérative de Reconstruction Urbaine de Brest, Morlaix, Concarneau et Douarnenez (130). – Correspondance et notes (juillet 1953-janvier 1962). Délibérations (juin 1950-décembre 1961). Désistements (octobre 1953-juin 1961). Accord de la coopérative pour cessions de titres d'adhérents à l'Union I.A.R.D. (juin 1950). Pouvoirs (juin 1953-mars 1958). Statuts (août 1950). Certificats de références (juin 1950-juillet 1953).
1950-1962

B-0082030/2

Société Coopérative de Reconstitution Urbaine de Brest, Morlaix, Concarneau et Douarnenez (130). – Statuts (juin 1950). Délibérations (mai 1950). Correspondance et notes (janvier 1950-avril 1953). Désistement (novembre 1949). Dissolution (août 1950-mai 1953).

1949-1962

B-0082030/3

Société Coopérative de Reconstruction du Canton de Bouzonville (131). – Statuts (mars 1950). Délibérations du Conseil d'Administration (mars 1954-novembre 1961). Correspondance (novembre 1951-mars 1967). Lettres de désistements (mars 1954-mai 1962). Pouvoirs (avril 1955-août 1960).

1950-1967

B-0082030/4

Coopérative de Reconstruction et Reconstitution Agricole Rurale et Urbaine des Hautes-Alpes (132). – Correspondance et notes (juin 1952-mai 1993). Délibérations et pouvoirs (juin 1952-novembre 1965).

1952-1993

B-0082030/5

Union des Sociétés Coopératives de Reconstruction de Saint-Lô et de sa Région (133). – Statuts et pièces justificatives (décembre 1954-octobre 1956). Correspondance et notes (novembre 1955-janvier 1956). Pouvoirs des titulaires de la coopérative (décembre 1955-juin 1959).

1954-1959

B-0082030/6

« Indépendance », Société Coopérative de Reconstruction (133). – Arrêté de liquidation (décembre 1964-décembre 1976). Correspondance (juin 1952-décembre 1964). Spécimens de signature (juillet 1954). Décisions d'agrément, délibérations (mai 1949-octobre 1964). Désistements (décembre 1964-juin 1963). Pouvoirs (juin 1955-novembre 1959).

1949-1976

B-0082030/7

« Liberté », Société Coopérative de Reconstruction (133). – Arrêté de dissolution (septembre 1964-septembre 1976). Notes (avril 1954-janvier 1957). Décision d'agrément (mars 1949-octobre 1956). Accords (décembre 1955-janvier 1957).

1949-1976

B-0082030/8

« La Renaissance », Société Coopérative de Reconstruction de Belfort et du Territoire (134). – Notes et correspondance (janvier 1957-avril 1961). Désistements (janvier 1955-octobre 1962). Délibérations (septembre 53).

1953-1962

B-0082030/9

Société Coopérative de Reconstruction de Sarreguemines et Environs (135). – Notes et correspondances (mai 1951-avril 1973). Pouvoirs (avril 1954-janvier 1956). Désistements (janvier 1955-août 1960).

1951-1973

B-0082031/1

Société Coopérative de Reconstruction de Faulquemont (136). – Notes et correspondance (février 1954-janvier 1973). Lettres de désistements (novembre 1955-novembre 1961). Pouvoirs (mai 1954-mai 1958). Situation de M. Adrien Mathis (novembre 1952-novembre 1955).

1954-1973

B-0082031/2

Associations Syndicales de Reconstruction d'Evreux (137). – Arrêté de liquidation (août 1975). Pouvoirs (mars 1960). Correspondance (mars-octobre 1962). Pièces justificatives (juillet 1954-mars 1962).

1954-1975

B-0082031/3

Coopérative Agricole d'Ancenis (138). – Statuts modifiés (décembre 1963-janvier 1966). Correspondance (janvier 1952-juillet 1953). Attestations d'identité (décembre 1966). Délibérations (septembre 1952-janvier 1966).

1952-1966

B-0082031/4

Société Coopérative de Reconstitution des Eléments d'Exploitations Agricoles des Vosges (139). – Désistements (juillet 1953-mai 1960).

1953-1960

B-0082031/5

Association Syndicale de Reconstruction de Blanc-Mesnil (140). – Statuts (juin 1954). Correspondance (mars 1955). Délibérations (juillet-octobre 1953). Procurations (décembre 1953-octobre 1956).

1953-1956

B-0082031/6

Fédération des Associations Cantonales de Sinistrés Agricoles de la Somme, Amiens (141). – Statuts (mars 1946-avril 1955). Désistements (décembre 1952-mars 1961). Correspondance (janvier 1950-juillet 1959). Pouvoirs (février 1952-novembre 1957).

1952-1957

B-0082031/7

Association Syndicale de Reconstruction du Portel, Pas-de-Calais (142). – Le Portel : correspondance (août 1953-mars 1984) ; délibérations (novembre 1953-mars 1984) ; arrêtés (août 1953-août 1966) ; désistements (octobre 1954-octobre 1964). Outreau : arrêtés (août 1972-juin 1964) ; désistements (janvier 1956-mars 1960).

1953-1972

B-0082031/8

Société Coopérative de Reconstruction de Saint-Avold, Moselle (143). – Arrêté de liquidation (janvier 1976). Correspondance (février 1953-juin 1966). Lettres de désistement (juin 1953-mai 1958). Pouvoirs généraux (mars 1953-juillet 1958).

1953-1976

B-0082032/1

« L'Essor Agricole et Rural de Seine et Oise », Société Coopérative de Reconstruction (144). – Arrêté de liquidation (décembre 1982). Correspondance (août 1954-février 1964). Pièces administratives (mars 1954-février 1962). Désistements (mai 1960-mai 1966). Procurations (juillet-octobre 1955). Pouvoirs (novembre 1953-août 1958).

1953-1982

B-0082032/2

Société Coopérative de Reconstruction Agricole des Vosges (145). – Correspondance (octobre 1972). Désistements (juin 1954-mars 1959).

1954-1972

B-0082032/3

Association Syndicale de Reconstruction de Brest (146). – Correspondance et notes (octobre 1953-mai 1965). Délibérations, arrêtés (décembre 1951-mai 1974). Désistements (février 1952-mai 1962).

1951-1974

B-0082032/4

« La Fougeraise », Société Coopérative de Reconstruction (148). – Correspondance (octobre 1958-juillet 1961). Délibérations (avril 1955-juillet 1961). Désistements (juillet 1959-février 1962).

1955-1962

B-0082032/5

Groupement des Agriculteurs Sinistrés du Pas-de-Calais (149). – Statuts (janvier 1950). Correspondance (janvier 1950-janvier 1956). Désistements (mars 1954-février 1955). Pouvoirs (février 1950-mars 1958).

1950-1958

B-0082033/1

Union Lorraine des Coopératives de Reconstruction de Meurthe et Moselle, Nancy (150). – Correspondance de l'Union Lorraine (juin 1955-mars 1965). Canton d'Arracourt : correspondance (juillet 1956-juillet 1966) ; désistements (janvier 1956-mars 1957). Canton de Nancy et Environs : délibérations, pièces justificatives (décembre 1963-mars 1965) ; désistement (janvier 1957). Canton de Blamont et Cirey-sur-Vezouze : liquidation (mars 1965-janvier 1970) ; désistement (septembre 1957-septembre 1959). Canton de Baccarat-Badonviller : correspondance (juin 1953-février 1962) ; désistement (novembre 1955-novembre 1957). Canton de Bayon et Environs : liquidation (juin 1966) ; désistements (juin 1956). Canton de Briey, Audun-Le-Roman et Conflans : correspondance (décembre 1955-juin 1966). Canton de Longwy : statuts, correspondance (novembre 1958-août 1965). Canton de Longuyon : correspondance (mars 1952-août 1955) ; désistements (avril 1953-août 1956). Canton de Nomeny : correspondance (juillet 1955-février 1956) ; liquidation (mars 1965) ; pièces justificatives, délibérations (juin 1953-novembre 1959) ; désistement (avril 1954-juillet 1957). Pont-à-Mousson et sa Région : correspondance (octobre 1951-août 1958) ; désistements (novembre 1954-janvier 1956) ; pouvoirs (juin-octobre 1958). Pouvoirs généraux (novembre 1956-octobre 1960).

1951-1970

B-0082033/2

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Cyr L'Ecole (151). – Statuts (juin 1954). Correspondance (janvier 1955-décembre 1972). Délibérations (juin 1953-juin 1955). Pouvoirs (janvier 1954-mars 1956).

1953-1972

B-0082033/3

Société Coopérative de Reconstruction d'Aunay-sur-Odon (152). – Liquidation (mars 1969-août 1974). Correspondance (novembre 1953-octobre 1958). Lettres de désistements (juin 1960). Délibérations (novembre 1950-mai 1956). Statuts (février 1949-novembre 1950). Pouvoirs (juin 1953-novembre 1958).

1949-1974

B-0082033/4

Sociétés Coopératives de Reconstitution et Reconstruction Agricole et Rurale du Finistère et des Côtes-du-Nord (153). – Société Coopérative de Reconstitution : statuts et délibérations (décembre 1949-décembre 1958) ; correspondance (mai 1951-avril 1960) ; lettres de désistements (février 1950-février 1958) ; spécimens de signature (mai-septembre 1951). Société Coopérative de Reconstruction : Statuts (janvier 1950-janvier 1962) ; correspondance (avril 1950-décembre 1958) ; délibérations (août 1948-juin 1957) ; lettres de désistements (juin 1950-juin 1959) ; pouvoirs (juillet 1960) ; spécimens de signature (septembre 1951).

1948-1962

B-0082034/1

Société Coopérative Lorientaise de Reconstruction Immobilière (154 et 154 bis). – Statuts (août 1953). Correspondance (décembre 1962-novembre 1963). Délibérations (janvier 1952-décembre 1964). Lettres de désistement (mars 1953-février 1965). Pouvoirs, classés par ordre alphabétique, lettres A à K (avril 1953-octobre 1958).

1952-1965

B-0082035/1

Société Coopérative Lorientaise de Reconstruction Immobilière (154 ter). – Pouvoirs classés par ordre alphabétique, lettres L à Z (avril 1953-juin 1960).

1953-1960

B-0082036/1

« La Rénovation Agricole et Rurale », Coopérative de Reconstruction et de Reconstitution (161). – Correspondance (mars 1950-octobre 1953). Accords et désistements (avril 1950-décembre 1952).

1950-1953

B-0082036/2

Association Syndicale de Reconstruction de Courrières et Environs (162). – Correspondance, délibérations, rejets (juillet 1954-mars 1964). Autorisations, désistements (juin 1954-novembre 1959).

1954-1964

B-0082036/3

« Reconstruire », Société Coopérative de Reconstruction de Rouen et de sa Région (163). – Statuts (juin 1956). Notes et correspondance (novembre 1960-juin 1966). Désistements (juillet 1955-août 1958). Pouvoirs (mai 1958-novembre 1961).

1955-1961

B-0082036/4

Union départementale des Sociétés Coopératives de Reconstruction de l'Aisne (164). – Statuts (avril 1949). Correspondance (mars 1955-juin 1958). Accords (février 1962-janvier 1963). Pouvoirs généraux, lettres A à K (avril 1954-janvier 1958). Pouvoirs généraux, lettres L à Z (décembre 1954-mars 1958). Pouvoirs visant des titres (octobre 1954-septembre 1960). Jean de la Fontaine à Château-Thierry : correspondance (mars 1954-mars 1965) ; désistements et accords (mars 1955-avril 1957) ; pouvoirs (juin 1958) ; délibérations (juillet 1957-décembre 1962). La Fère et Environs : correspondance (mai 1952-décembre 1954) ; accords et désistements (octobre 1954-février 1957). Laon : statuts, délibérations (juin 1950-octobre 1965) ; accords et désistements (décembre 1952-août 1961) ; correspondance (avril 1952-juin 1964). Montcornet (avril 1956-mars 1964). Région Ternoise (décembre 1958-avril 1966). Soissons, Villers-Cotterets : statuts, délibérations (avril 1950-septembre 1951) ; correspondance (juillet 1953-février 1964) ; désistements, accords (juin 1954-décembre 1962) ; pouvoirs (juin 1955-mars 1958).

1949-1966

B-0082036/5

« La Renaissance de Loos-lez-Lille », Société Coopérative de Reconstruction (165). – Statuts (juin 1949). Correspondance (janvier 1953-février 1957). Délibérations (avril 1961).

1949-1961

B-0082037/1

« La Rennaise de Reconstruction », Société Coopérative de Reconstruction Immobilière de l'Arrondissement de Rennes (166). – Notes (avril 1958-septembre 1987). Délibérations (juillet 1960-mai 1962). Lettres de désistement (octobre 1954-septembre 1963).

1954-1987

B-0082037/2

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Gingolph-Valleiry-Chevrier, Annecy (167). – Statuts (novembre 1949-septembre 1953). Correspondance (février 1951-octobre 1960). Désistements (juillet 1955-septembre 1960).

1949-1960

B-0082037/3

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Martin-Lès-Boulogne (168). – Arrêté de liquidation, arrêté de dissolution, délibérations, pièces justificatives (juillet 1950-août 1974).

1950-1974

B-0082037/4

Société Coopérative de Reconstruction du Canton d'Andolsheim (169). – Statuts (avril 1956-avril 1960). Correspondance (décembre 1957-avril 1961). Délibérations (octobre 1950-décembre 1959). Désistements (juin 1956-janvier 1963). Pouvoirs (septembre 1956-janvier 1959). Dissolution (décembre 1962).

1950-1963

B-0082037/5

Association Syndicale de Reconstruction de Lorient et Environs (170). – ASR de Lorient : arrêtés (octobre 1965-février 1976) ; correspondance (novembre 1953-septembre 1954) ; pouvoirs (août 1958-janvier 1960) ; désistements (décembre 1953-septembre 1966). ASR de Caudan (mai 1968). ASR de Kervignac (mai 1968). ASR d'Hennebont (janvier 1963-février 1976). Deux arrêtés concernant l'ensemble des ASR de Lorient, Caudan, Kervignac, Ploernel, Hennebont (décembre 1949-août 1953).

1949-1976

B-0082037/6

Association Syndicale de Reconstruction d'Arras et Environs (171). – Notes et correspondances (décembre 1953-mars 1964). Désistements (juin 1958-octobre 1960).

1953-1964

B-0082037/7

Société Coopérative de Reconstruction de Montigny-Ars et Environs (172). – Notes et correspondance (août-décembre 1957). Lettres de désistement (octobre 1953-février 1961).

1953-1961

B-0082037/8

« La Paysanne », Société Coopérative de Reconstruction Agricole et Rurale de la Somme, Amiens (173). – Statuts (juillet 1948). Correspondance (septembre 1951-mars 1982). Désistements (décembre 1955-mars 1969).

1948-1982

B-0082038/1

Saint-Omer (174). – Société Coopérative de Reconstruction de la Région de Saint-Omer : correspondance (décembre 1951-février 1962) ; pouvoirs (avril 1961) ; délibérations (septembre 1957-mars 1960) ; autorisations (septembre 1954-mars 1956). Désistements (mars 1954-décembre 1957). Société Coopérative de Reconstitution Agricole et Rurale de l'Arrondissement de Saint-Omer : correspondance (novembre 1951-septembre 1962) ; désistements (février 1954-mai 1964) ; autorisations (novembre 1954-avril 1965).

1951-1964

B-0082038/2

Associations Syndicales de Reconstruction de la Région de Thionville (175). – Association Syndicale de Reconstruction du Plateau d'Aumetz : arrêtés de liquidation (décembre 1962-mars 1967) ; notes (juin 1956-avril 1959) ; statuts (juillets 1954) ; désistements (avril 1956-avril 1962) ; procurations (mai 1953-juin 1961). Association Syndicale de Reconstruction de la Région de la Basse-Moselle : arrêtés de liquidation (novembre 1964-janvier 1969) ; anciens sinistrés (juin 1953-mars 1961) ; procurations (juin 1954-juillet 1960). Association Syndicale de Reconstruction de la Région de Thionville-Nord : statuts (juillet 1954) ; correspondance (mars-avril 1959) ; désistements (avril 1954-mai 1960) ; arrêtés de liquidation (décembre 1963-décembre 1969) ; procurations (octobre 1954-juillet 1960) ; anciens sinistrés (mars 1954).

1954-1969

B-0082038/3

Groupements des Associations Syndicales de Reconstruction de Beauvais (176). – Association Syndicale de Beauvais : arrêtés (décembre 1956-février 1976) ; notes (mars 1948-novembre 1957) ; délibérations (novembre 1957-mai 1961) ; statuts (février 1950) ; pouvoirs (juillet 1957-décembre 1962) ; désistements (septembre 1956-mai 1963). Association Syndicale de Reconstruction de Breteuil-sur-Noye : arrêtés (juillet 1956-juillet 1968) ; correspondance (septembre 1957) ; pouvoirs (décembre 1955-septembre 1962). Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Just-en-Chaussée : pouvoirs (juillet 1959-février 1960) ; notes (août-septembre 1954) ; délibérations (juillet 1956). Association Syndicale de Reconstruction d'Esquennoy : pouvoirs (août 1959) ; correspondance (novembre-décembre 1957) ; délibérations (juillet 1956). Association Syndicale de Reconstruction de Formerie : pouvoirs (décembre 1958-janvier 1961) ; délibérations (juillet 1956-février 1957). Association Syndicale de Reconstruction de Hardivillers : certificat administratif, notes, délibérations (juillet 1956-juin 1959). Association Syndicale de Reconstruction de Grandvilliers : pouvoirs, délibérations (juillet 1956-août 1961). Association Syndicale de Reconstruction de Crèvecœur-le-Grand : attestation, note, délibérations (juillet 1956-novembre 1961).

1954-1976

B-0082039/1

Société Coopérative de Reconstruction de Royan (177). – Conventions, attestations, bulletins d'adhésion (février 1949-mars 1971) ; accords, désistements et radiations (avril 1952-mai 1962) ; pouvoirs (octobre 1951-juin 1955) ; statuts (juin 1948) ; correspondance (juillet 1950-janvier 1963).

1949-1971

B-0082039/2

Association Syndicale de Reconstruction de Compiègne (178). – Désistements (octobre-novembre 1963) ; notes et correspondance (juillet 1956-octobre 1963).

1956-1963

B-0082039/3

Association Syndicale de Reconstruction de Condé-sur-Noireau (179). – Désistements (juillet 1953-juin 1961).

1953-1961

B-0082039/4

Groupement des Associations Syndicales de Reconstruction de Flers (180). – Statuts et arrêté (juin 1950-mars 1975) ; notes et correspondance (avril 1953-juillet 1966) ; pouvoirs et désistement (juillet 1951-mai 1960).

1951-1966

B-0082039/5

Coopérative de Reconstruction du Canton de Gravelines (181). – Arrêtés, pouvoirs (février 1951-novembre 1975).

1951-1975

B-0082039/6

Société Coopérative de Construction du Haut-Rhin « Aidons à Loger » (182). – Statuts (juillet 1952-décembre 1956) ; pouvoirs (février 1958).

1952-1958

B-0082039/7

Société Coopérative Agricole et Rurale de Reconstruction de l'Oise « L'Avenir de l'Oise » (183). – Statuts (s.d.) ; correspondance (février 1952-novembre 1963); délibérations (septembre 1952-juillet 1968); désistements (juin 1953-novembre 1962).

1952-1968

B-0082039/8

Association Syndicale de Reconstruction de Saint-Hilaire du Harcouet (184). – Pouvoirs (juin 1954-janvier 1958) ; accords et désistements (mars 1957-janvier 1964).

1954-1964

B-0082039/9

Société Coopérative de Reconstruction « L'Union de l'Aube » (185). – Statuts (octobre 1950) ; correspondance (novembre 1952-août 1962) ; pouvoirs (octobre 1954).

1950-1962

B-0082039/10

Coopérative de Reconstruction Intercommunale de Ribeaupillé (186). – Statuts (avril 1956-avril 1960) ; correspondance et notes (janvier 1952-février 1991) ; pièces justificatives (février 1954-avril 1956) ; désistements (novembre 1957-décembre 1960) ; pouvoirs (août 1955-novembre 1961) ; coopérative de Bennwihr (août-septembre 1953).

1952-1991

B-0082039/11

Société Coopérative de Reconstruction de Lunéville et Environs (187). – Correspondance (février 1952-novembre 1963) ; désistements (novembre 1951-mars 1966) ; délibérations (septembre 1959-mai 1962).

1951-1966

B-0082039/12

Société Coopérative Agricole et Rurale de Reconstruction de la Charente-Maritime « La Renaissance » (188). – Arrêté, correspondance, notes, rejets (septembre 1956-janvier 1978) ; délibérations (juin 1953-octobre 1963) ; désistements, accords (août 1955-mai 1963).

1953-1978

B-0082039/13

Société Coopérative de Reconstruction de Lisieux (189). – Statuts (octobre 1955-mars 1962) ; délibérations (décembre 1964-décembre 1980) ; pouvoirs (décembre 1954-janvier 1956).

1954-1980

B-0082040/1

Société Coopérative de Reconstruction de l'Avranchin (190). – Statuts (janvier 1957) ; correspondance (juin 1952-octobre 1963); désistements (octobre 1954-mars 1962) ; pouvoirs (octobre 1955).

1952-1963

B-0082040/2

Société Coopérative de Reconstruction de Paris « Lutecia » (191). – Arrêtés (janvier 1963-mars 1976); correspondance (février 1953-septembre 1974) ; désistements (juillet 1953-juillet 1964) ; pièces concernant l'affaire Leguay-Menguy (janvier-mars 1963).

1953-1976

B-0082040/3

Coopérative de Reconstruction « Nos Foyers » (Hauts-de-Seine, Bois-Colombes) (192). – Arrêté (janvier 1983) ; délibérations (décembre 1952-mars 1958) ; pouvoirs (décembre 1954).

1952-1983

B-0082040/4

Association Syndicale de Reconstruction d'Avignon-Sud (193). – Arrêtés, notes, pouvoirs (août 1954-octobre 1976).

1954-1976

B-0082040/5

Société Coopérative de Reconstruction de Metz (194). – SCR de Mets en liquidation : correspondance (décembre 1951-mai 1954) ; délibérations (juin 1953-septembre 1962) ; désistements (juin 1953-mars 1963) ; pouvoirs (septembre 1952-juillet 1959). SCR de Metz-Campagne : statuts (mars 1951); désistements (mars 1955-septembre 1960); correspondance (décembre 1952-décembre 1960) ; pouvoirs (octobre 1954-mai 1960).

1951-1963

B-0082040/6

Association Syndicale de Reconstruction de Conflans-Sainte-Honorine (195). – Pouvoirs, note (mars 1954-mars 1959).

1954-1959

B-0082040/7

Société Coopérative de Reconstruction des Sinistrés dits « Isolés » de la Fédération Agricole du Pas-de-Calais et affiliés (196). - Société Coopérative de Reconstruction des Sinistrés dits « Isolés » de la Fédération Agricole du Pas-de-Calais : statuts, correspondance, pouvoirs (janvier 1953-septembre 1967). Société Coopérative de Reconstruction Intercommunale de Cucq, Etaples et Merlimont : statuts, correspondance, délibérations (mai 1953-janvier 1963). Société Coopérative de Reconstruction Intercommunale de Regnaville-Caumont : statuts, délibérations, attestations (septembre 1954-juillet 1963).

1953-1967

B-0082040/8

Association Syndicale de Reconstruction de Douai (197). – Correspondance (août 1954-août 1971) ; accords (novembre-décembre 1954).

1954-1971

B-0082040/9

Association Syndicale de Reconstruction de Calais-Nord (198). – Arrêtés de dissolution (janvier 1962-février 1979) ; ASR des Cailloux-Fontinettes (juin 1957-mai 1962) ; ASR de Blériot-Sangatte (janvier 1958-avril 1960) ; ASR de Calais-Nord 1 (novembre 1952-octobre 1961) ; ASR de Calais-Nord 2 : délibérations (mars-décembre 1960), pouvoirs (décembre 1956-décembre 1960).

1952-1962

B-0082040/10

Association Syndicale de Reconstruction de Caudebec-en-Caux (199). – Arrêtés (novembre 1955-août 1981) ; correspondance (juillet 1954-août 1981) ; pouvoirs (juillet 1956-mars 1961) ; attestations (mars 1954-mars 1956) ; statuts (juin 1951-novembre 1956).

1954-1981

B-0082040/11

Coopérative de Reconstruction et de Reconstitution Agricole de la Sarthe (200). – Correspondance, rejets, notes (août 1957-mars 1970) ; désistements (février 1953-mars 1964).

1953-1970

B-0082041/1

Associations Syndicales de Reconstruction de Chambéry (201). – Statuts (juin 1952) ; correspondance (janvier 1955-août 1978) ; délibérations (janvier 1959-novembre 1965) ; attestations (décembre 1951-novembre 1963).

1951-1978

B-0082041/2

Association Syndicale de Reconstruction de Charmes (202). – ASR de Charmes (septembre-octobre 1956) ; ASR de Chatel (avril 1958) ; ASR de Réhaincourt (mars 1954-novembre 1958).

1954-1958

B-0082041/3

Association Syndicale de Reconstruction de Noisy-le-Sec (203). – Correspondance et notes (novembre 1956-février 1974) ; pouvoirs (janvier 1955-septembre 1960).

1955-1974

B-0082041/4

Coopérative Lanestérienne de Reconstruction Immobilière (204). – Correspondance (juin 1953-mars 1958) ; Lettres de désistements (avril 1959) ; accords (novembre 1952-octobre 1957).

1952-1959

B-0082041/5

Société Coopérative de Reconstruction du Canton de Troarn (Caen) (205). – Liquidation (janvier 1964-octobre 1980) ; statuts (octobre 1955) ; désistements (janvier 1959-novembre 1962) ; correspondance (août 1952-janvier 1960) ; procurations (janvier 1954-janvier 1961).

1952-1980

B-0082041/6

Société Coopérative de Reconstruction d'Ammerschwir, Haut-Rhin (206). – Désistements (avril 1955-octobre 1965) ; pièces justificatives (avril 1956-octobre 1959).

1955-1965

B-0082041/7

Associations Syndicales de Reconstruction du Canton de Vire, Calvados (207). – ASR de Vire-ville : arrêtés (décembre 1962-janvier 1980) ; notes et correspondance (mars 1958-avril 1966) ; pouvoirs et désistements (mars 1955-avril 1960). ASR du Canton de Vire : pouvoirs et désistements (octobre 1953-avril 1959). ASR du Canton de Vassy : arrêté (janvier 1971) ; pouvoirs (janvier-avril 1956). ASR du Canton de Saint-Sever : arrêté (avril 1963-novembre 1971). ASR du Canton de Bénvy-Bocage : pouvoirs (janvier 1956) ; délibérations (avril 1956-janvier 1957).

1953-1971

B-0082041/8

Société Coopérative de Reconstruction de Mulhouse Campagne (208). – SCR de Mulhouse Campagne : Arrêté (septembre 1964-décembre 1976) ; statuts (avril 1956) ; désistements (septembre 1955-juin 1963). Décisions du Ministère de la Reconstruction et du Logement : Altkirsh, désistements (novembre 1954-juillet 1958) ; Reiningue, statuts, désistements (février 1949-avril 1956) ; Ferrette, désistements (novembre 1953-janvier 1956) ; Dannemarie et Vallée de la Largue, désistements (février 1952-décembre 1957) ; Wittenheim et environs, désistements, notes et correspondance, délibérations (août 1949-décembre 1955) ; Masdevaux et environs, délibérations, désistements (avril 1948-septembre 1957).

1948-1976

B-0082041/9

Association Syndicale de Reconstruction de Doullens (209). – Arrêté (décembre 1962-janvier 1974) ; notes et correspondance (juin 1953-mai 1965) ; désistements (septembre 1954-octobre 1956).

1953-1974

B-0082041/10

Groupement des Associations Syndicales de Reconstruction de la Région de Saint-Pol (210). – ASR de La Ternoise : arrêté (mars 1971) ; correspondance, notes, rejets (mai 1953-mai 1964) ; désistements (mai 1953-janvier 1962). ASR de La Canche : arrêté, radiations, désistements, accords (avril 1952-janvier 1971). ASR de L'Authie : radiation, désistements, accords (décembre 1953-mai 1962).

1953-1971

B-0082042/1

Société Coopérative de Reconstruction de Cucq-Trépiéd-Stella-Plage « L'Etoile » (211). – Désistements (septembre 1963-mars 1962).

1953-1962

B-0082042/2

Association Syndicale de Reconstruction de Dunkerque (212). – Arrêtés (février 1961-janvier 1988) ; désistements (février 1955-août 1957).

1955-1988

B-0082042/3

Association Syndicale de Reconstruction d'Etampes (214). – Statuts (juin 1956) ; pouvoirs (juin 1954-mai 1960) ; Délibérations (mai 1953-mai 1960) ; désistements (mai 1953-février 1957).

1953-1960

B-0082042/4

Association Syndicale de Reconstruction du Canton d'Evrecy (215). – Correspondance dont arrêtés (octobre 1953-juin 1972) ; désistements (avril 1958-septembre 1962) ; pièces justificatives (avril 1954-juin 1958) ; pouvoirs (janvier 1955-mars 1957).

1953-1972

B-0082042/5

Association Syndicale de Reconstruction d'Ay (216). – Arrêté (décembre 1963-février 1974) ; notes (février 1950-janvier 1960) ; correspondance (décembre 1959-janvier 1960) ; pièces justificatives (mai 1959).

1950-1974

B-0082042/6

Société Coopérative de Reconstitution de la Forêt des Maures, Roquebrune s. Argens (Var) (217). – Statuts (février 1950) ; notes et correspondance (octobre 1964-juin

1968) ; désistements (juin 1956-février 1963) ; délibérations et attestations (septembre 1953-juin 1961) ; pouvoirs (mars 1954-février 1957).

1950-1968

B-0082042/7

Société Civile Immobilière de Reconstruction Médicale « François 1er », Le Havre (218). – Statuts (juin 1949-janvier 1962) ; pouvoirs et délibérations (janvier 1958-janvier 1962) ; procuration (mars 1954).

1949-1962

B-0082042/8

Sociétés Coopératives de Reconstruction de Thann (219). – SCR de Thann et la Vallée : arrêtés de dissolution (novembre 1965-octobre 1978) ; lettres de désistements (décembre 1956-août 1962) ; pouvoirs (octobre 1954-mars 1960). SCR du Vieux-Thann : désistements (juillet 1954-avril 1957) ; pouvoirs (août-octobre 1956).

1954-1978

B-0082042/9

Association Syndicale de Reconstruction de Berck-sur-Mer et Environs (220). – ASR de Berck : correspondance et notes (mars 1956-février 1980) ; délibérations (mars 1956-mai 1965) ; désistements (septembre 1954-août 1959). ASR de Camiers-Village (octobre 1967). ASR du Touquet-Paris-Plage : correspondance (juin 1957-janvier 1964) ; désistements (septembre 1955).

1954-1980

B-0082042/10

Association Syndicale de Reconstruction d'Equihen (221). – Correspondance dont arrêté de liquidation (janvier 1956-mars 1984) ; désistements (avril 1958) ; délibérations (mars 1953-janvier 1954).

1953-1984

B-0082042/11

Association Syndicale de Reconstruction de Gérardmer (222). – Arrêtés (mai 1948-juin 1955) ; statuts (mai 1951-mai 1956) ; délibérations (avril 1951-juillet 1962).

1948-1962

B-0082042/12

Association Syndicale de Reconstruction de Raon-L'Etape (223). – Désistements (mars 1961) ; pièces justificatives (octobre 1952-janvier 1956).

1952-1961

B-0082042/13

Société Coopérative de Reconstruction « Hague et Val de Saire », Cherbourg (224). – Arrêté de liquidation (juillet 1966) ; statuts (juillet 1950) ; désistements (novembre 1953-octobre 1960) ; pouvoirs (mai-décembre 1958).

1950-1966

B-0082042/14

Société Coopérative de Reconstruction de Hardelot-Plage et Environs (225). – Arrêté de dissolution (mai 1960) ; correspondance, rejets, notes (août 1950-janvier 1951) ; accords et désistements (décembre 1950-novembre 1961).

1950-1961

B-0082042/15

Société Coopérative de Reconstruction de Holtzwihr et Environs (226). – Pièces concernant la dissolution (mars 1962-novembre 1987) ; correspondance (mai 1954-février 1956) ; désistements (juin 1956-décembre 1960).

1954-1987

B-0082043/1 – B-0082070/1

Guerre d'Indochine.

1957-1980

B-0082043/1 - B-0082054/1

Fichier numérique indiquant le numéro des titres des dommages de guerre au titre de la loi du 28 octobre 1946 (1-6188).

1957-1980

B-0082043/1

Fiches n°1-500.

Février 1957-avril 1958

B-0082044/1

Fiches n°501-1000.

Avril-octobre 1958

B-0082045/1

Fiches n°1001-1500.

Octobre 1958-mars 1959

B-0082046/1

Fiches n°1501-2000.

Mars-août 1959

B-0082047/1

Fiches n°2001-2500.

Août 1959-janvier 1960

B-0082048/1

Fiches n°2501-3000.

Janvier-août 1960

B-0082049/1

Fiches n°3001-3500.

Août-décembre 1960

B-0082050/1

Fiches n°3501-4000.

Décembre 1960-juin 1961

B-0082051/1

Fiches n°4001-4500.

Juin-novembre 1961

B-0082052/1

Fiches n°4501-5000.

Novembre 1961-mai 1962

B-0082053/1

Fiches n°5001-5500.

Mai 1962-mai 1963

B-0082054/1

Fiches n°5501-6190.

Mai 1963-février 1980

B-0082055/1 - B-0082070/1

Fichier des décisions de virement établi par le Crédit national en vertu de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre (1-6190).

1957-1967

B-0082055/1 - B-0082056/1

Fichier des décisions de virement concernant les dommages de la guerre d'Indochine. – Honoraires d'experts : classement par dates.

1957-1967

B-0082055/1

Février 1957-décembre 1958 ; janvier-décembre 1959.

B-0082056/1

Janvier-décembre 1960 ; février-mai 1961 ; Juin 1964-juillet 1967.

B-0082057/1 – B-0082070/1

Fichier des décisions de virement concernant les dommages de la guerre d'Indochine, avec décisions d'engagement « B » se rapportant à des dommages immobiliers. – Dossiers individuels n°1 à 6190 : classement par numéros d'ordre.

1957-1980

B-0082057/1

Dossiers n°1-250

Janvier-décembre 1957

B-0082058/1

Dossiers n°251-600.

Décembre 1957-avril 1958

B-0082059/1

Dossiers n°601-1000.

Mai-octobre 1958

B-0082060/1

Dossiers n°1001-1400.

Octobre 1958-janvier 1959

B-0082061/1

Dossiers n°1401-1850.

Janvier-juin 1959

B-0082062/1

Dossiers n°1851-2300.

Juin-novembre 1959

B-0082063/1

Dossiers n°2301-2750.

Novembre 1959-mars 1960

B-0082064/1

Dossiers n°2751-3150.

Mars-septembre 1960

B-0082065/1

Dossiers n°3151-3600.

Septembre-décembre 1960

B-0082066/1

Dossiers n°3601-4050.

Décembre 1960-juin 1961

B-0082067/1

Dossiers n°4051-4530.

Mai-novembre 1961

B-0082068/1

Dossiers n°4531-5000.

Novembre 1961-mai 1962

B-0082069/1

Dossiers n°5001-5600.

Mai 1962-août 1963

B-0082070/1

Dossiers n°5601-6190.

Septembre 1963-février 1980